

## 49 - Vital'Été 2016

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

### Préambule

C'est à l'été 2003 que l'opération Vital'Été s'est déclinée pour la première fois, dans le but d'élargir l'offre d'animation tout public et entièrement gratuite dans les domaines culturels, artistiques, créatifs, scientifiques et sportifs.

Depuis cette date, l'opération connaît chaque été un franc succès, et l'édition 2015 a enregistré une nouvelle progression de la fréquentation.

Cette animation estivale gratuite répond à une demande sociale croissante où la place du loisir pour tous est à maintenir voire à consolider, notamment à destination des publics ne partant pas en vacances. Vital'Été est fréquentée majoritairement par un public bisontin (59 %) dont la majeure partie habite le quartier de Planoise, mais cette opération accueille également des familles et des jeunes de l'Agglomération et hors agglomération.

Pour cette édition 2016, Vital'Été ouvrira du 6 juillet au 27 août du mardi au samedi, avec une période d'interruption d'une semaine entre le 2 et le 6 août.

Une journée à destination de la jeunesse et constituant une clôture des animations d'été, sera quant à elle programmée le samedi 27 août, sur le site de Chamars.

Pour garantir le fonctionnement de Vital'Été, de nombreuses associations locales sont mobilisées (associations sportives, culturelles et d'éducation populaire et de quartier) en plus du personnel municipal. Ainsi, cette opération contribue également à renforcer le positionnement des structures locales comme acteurs du dynamisme et de la diversité des pratiques à Besançon.

### 1 - Réglementation des accès

L'opération Vital'Été étant libre d'accès et destinée à tous les publics, elle nécessite tout de même la mise en place d'un règlement régissant le fonctionnement de l'opération et les engagements pris par l'ensemble des visiteurs fréquentant cette action. Le règlement précisant le fonctionnement de Vital'été 2016 est annexé à la présente délibération.

### 2 - Organisation générale

Après quatorze ans d'expérience et fort de son succès, Vital'Été s'organisera donc en 2016 selon les axes ci-dessous :

\* **l'ouverture en continu des espaces et animations, du mercredi 6 juillet au vendredi 26 août 2016** soit 7 semaines, de 14 h à 19 h du mardi au samedi à l'exception des jours fériés et de la période du 2 au 6 août.

\* **les espaces sportifs** : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match, cycles... organisés avec les éducateurs sportifs du mouvement sportif bisontin et la Direction des Sports.

\* **l'espace «Pitchouns» parents-enfants 0-6 ans** assuré par les pôles enfance des Maisons de Quartier Municipales.

\* **l'espace «Arts & Création»** (+ de 6 ans) coordonné et animé par les Francas du Doubs dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) avec la participation d'intervenants socioculturels d'associations locales (danses, poterie, arts plastiques, cirque...)

\* **l'espace «Convivial - Détente»** où des associations de quartier assureront la vente de goûters et de boissons en respect du Plan National Nutrition santé.

\* **l'espace «Sciences & Environnement»**, coordonné par la Mission Développement Durable. Cet espace a pour objectif de proposer des activités ludiques permettant d'aborder les enjeux environnementaux et de découvrir les richesses de la nature, le tout dans une démarche de découverte scientifique et expérimentale.

\* **l'espace «Santé»** avec la mobilisation de la Direction Hygiène-Santé et de ses partenaires pour l'animation de jeux, expositions, ateliers forum d'échanges autour de la sensibilisation à des thématiques santé (3 semaines).

\* **une programmation les samedis en fin d'après-midi** de 7 spectacles tout public et famille en lien avec la programmation «Quartiers d'été».

\* **une participation des aînés** partageant leur talent artistique avec les enfants une fois par semaine à l'espace Arts & Création. Organisé par la Coordination Jeunesse et Inter'Agés en lien avec les logements-foyers et la Maison des Seniors.

\* **un espace «Cultures Urbaines»**, coordonné par l'ASEP Cras Chaprais Viotte autour de toutes les activités sportives de glisse et artistiques et culturelles urbaines durant 3 semaines. Action menée dans le cadre de la convention Cultures Urbaines ASEP/ Ville de Besançon (Direction Sports, Vie des Quartiers et Pôle Culture et Tourisme).

### 3 - Déclinaison budgétaire

Vital'Été, en sa qualité d'action transversale impliquant de multiples directions de la Ville, engendre également des dépenses dont les crédits sont issus de l'ensemble de ces secteurs selon la déclinaison suivante :

#### 3.1 - Espaces Sportifs (76 K€)

Pour permettre la mise en œuvre des espaces sportifs tout au long des 7 semaines d'ouverture, la Direction des Sports procède, en complément des dépenses relatives à l'investissement des personnels permanents :

- au versement de subventions au profit des associations en charge de l'animation des espaces. Les subventions présentées ci-dessous constituent un premier versement pour les associations déjà engagées dans l'action. D'autres associations viendront compléter le programme actuellement en cours d'élaboration. Une subvention sera alors proposée à l'issue de l'opération Vital'Été :

Entretemps escalade	5 000 €
Doubs Sud athlétisme	2 500 €
La Saint-Claude	1 650 €
Association Sportive Orchamps Besançon	550 €
Ligue de Franche-Comté de Sport Adapté	400 €
Comité Départemental de Handball	900 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 11 000 €, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

- au recrutement d'animateurs vacataires pour l'encadrement du public	45 000 €
- à l'achat de matériel et des fournitures indispensables à l'action	20 000 €

### 3.2 - Espace Arts et création (21,5 K€)

Cet espace est coordonné par les Francas du Doubs, dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) dont le financement est supporté par la Direction Vie des quartiers. Le fonctionnement est assuré par la mobilisation des dépenses suivantes :

- Mobilisation d'intervenants artistiques locaux pour l'animation de l'espace	19 000 €
- Prestation d'animation circastique	2 500 €

### 3.3 - Espace Pitchouns (9 K€)

Cet espace consacré aux enfants, petits et tout petits est coordonné par les professionnels des espaces parents/enfants des maisons de quartiers municipales. Pris en charge financièrement par la Direction Vie des Quartiers, il nécessite les dépenses suivantes, hors personnels permanents :

- Logistique et matériel	2 000 €
- Recrutement d'animateurs vacataires pour l'encadrement du public	7 000 €

### 3.4 - Spectacles (3,8 K€)

Comme mentionné en préambule, un spectacle à destination d'un public familial est planifié chaque samedi à 16 h 30. Il permet de créer un temps fort sur cette journée du samedi, dont l'un des objectifs est de faire participer ensemble parents et enfants aux diverses activités. Ces 7 spectacles dont la programmation et la prise en charge financière sont assurées par la Direction Vie des quartiers représentent la dépense suivante :

- Prestations au profit des structures en charge des différents spectacles	3 810 €
--	---------

### 3.5 - Espace Pause Santé (6,5 K€)

Cet espace dont l'objectif est de proposer un lieu de sensibilisation à la santé sous divers angles (hygiène bucco-dentaire, alimentation, prévention solaire...) est mis en œuvre et animé par la direction Hygiène-Santé durant 3 semaines 1/2. Pour mettre en œuvre le projet d'animation, la DHS réalise les dépenses suivantes, en dehors de la mobilisation des personnels permanents :

Achats de Fournitures :	2 500 €
Prestations intervenants. :	1 600 €
Contribution de la CPAM (intervenants + fournitures) :	2 400 €

### 3.6 - Espace Sciences et environnement (14 K€)

Coordonné par la Mission développement durable, cet espace nécessite la participation de divers intervenants pour assurer son fonctionnement et la diversité des animations. L'animation de l'espace mobilise également des intervenants Ville (Direction Eau Assainissement, Direction Espaces Verts) et le SYBERT. Les dépenses nécessaires à sa mise en œuvre se répartissent selon le détail ci-dessous :

Animation et matériel	9 850 €
Association Les petits débrouillards	1 500 €
Coordination de l'espace	2 650 €

Ces dépenses sont supportées par la mission Développement Durable (10 K€) et la Direction Vie des Quartiers (4 K€).

### **3.7 - Espace cultures Urbaines (13 K€)**

Pour cette année 2016, cet espace fonctionnera durant 3 semaines sous la coordination de l'ASEP qui mobilisera les acteurs locaux engagés dans le développement de ces pratiques. Cette structure associative recevra pour l'animation de cet espace une subvention d'un montant de :

- ASEP 13 000 €

Cette subvention est financée par 3 directions municipales selon la ventilation suivante :

Direction des Sports	5 000 €
Direction Vie des Quartiers	5 000 €
Pôle Culture Tourisme	3 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 13 000 €, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

### **3.8 - Espace détente**

L'espace détente est assuré par des associations de quartier qui se relaient chaque semaine pendant toute la durée de Vital'Été. Ces associations proposent des boissons non alcoolisées et goûters répondant aux principes d'équilibre alimentaire.

Le site met à disposition un chalet équipé d'un réfrigérateur et un local de stockage pourvu d'un lave-vaisselle. Un état des lieux quotidien est effectué par les services de la Ville afin de garantir le respect des règles d'hygiène.

### **3.9 Dispositif A Tire d'aile (4,8 K€)**

Durant l'été, 45 jeunes différents (7 par jour) seront mobilisés sur le site de Vital'Été afin de contribuer à la mise en œuvre des différents espaces d'animation via le dispositif ATA.

Le budget prévisionnel (hors valorisation des moyens permanents -humains et techniques-mobilisés) de l'opération Vital'Été 2016 s'élève à 148 610 € ventilés de la manière suivante :

81 000 €	Direction des Sports
48 110 €	Direction Vie des quartiers
10 000 €	Mission Développement durable
3 000 €	Pôle Culture Tourisme
6 500 €	Direction Hygiène Santé

La Ville prend en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2016 des directions Sports et Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse et Inter'Agés, Mission Développement Durable, Hygiène-Santé, Culture.

## Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dispositif Vital'Été pour 2016, est invité à :

- approuver le principe de mise en œuvre de ce dispositif,
- approuver le règlement de Vital'Été,
- attribuer les subventions avec les associations mobilisées dans la mise en œuvre de l'action :

Entretiens escalade	5 000 €
Doubs Sud athlétisme	2 500 €
La Saint-Claude	1 650 €
Association Sportive Orchamps Besançon	550 €
Ligue de Franche-Comté de Sport Adapté	400 €
Comité Départemental de Handball	900 €
ASEP	13 000 €

- signer un avenant à la convention avec l'ASEP,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec la CAGB pour le versement d'une subvention de 10 000 €.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 2 et 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DAHOUI n'a pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2016.*